

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Applicables à compter du 18/01/2026

Nous vous invitons à imprimer et conserver les présentes Conditions Générales de Vente .

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente, ci-après « CGV », ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Annie Essbrok propose des prestations d'accompagnement personnel à destination de clients particuliers.

Ces prestations prennent la forme :

- de programmes en ligne suivis de manière totalement autonome,
- de parcours collectifs dont les séances sont réalisées à distance en visioconférence,
- d'accompagnements individuels dont les séances sont réalisées à distance ou, selon les cas, en présentiel.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Article 2 - Identité du prestataire

Annie Essbrok (Agnès Broc EI)

Activité : accompagnement individuel et collectif

Statut : Entreprise Individuelle

Adresse : 55 rue de l'Assomption, 75016 Paris

Adresse email : annie.essbrok@gmail.com

Téléphone : 09 72 22 43 90

Article 3 - Description des prestations

Les prestations proposées visent un accompagnement structuré de réflexion, de clarification et de cheminement personnel.

Elles ne constituent en aucun cas :

- une thérapie,
- un suivi médical ou psychologique,
- un accompagnement relevant d'une profession réglementée.

Les prestations se déclinent comme suit :

- programme en ligne autonome : accès à des contenus numériques consultables en ligne, sans interaction directe obligatoire,
- parcours collectif : accompagnement en groupe restreint de trois à quatre personnes, réalisé à distance via un outil de visioconférence (Zoom, Microsoft Teams ou Google Meet),
- accompagnement individuel : séances réalisées à distance ou en présentiel selon les modalités définies avec le client.

Le contenu, la durée, le rythme et les modalités de chaque prestation sont précisés avant toute validation.

Article 4 -Modalités de commande

La commande s'effectue selon le processus suivant :

- prise de contact entre le client et Annie Essbrok,
- échange préalable permettant de vérifier l'adéquation entre la demande du client et la prestation proposée,
- transmission d'un devis ou d'un contrat par voie électronique,
- validation écrite par le client,
- paiement selon les modalités convenues.

La vente est réputée conclue à compter de la réception de l'accord écrit du client.

Article 5 - Prix et modalités de paiement

Les prix des prestations sont exprimés en euros et communiqués au client avant toute validation définitive.

5.1 Programme en ligne

Le règlement est exigible en totalité au moment de l'inscription. L'accès au programme est ouvert uniquement après réception du paiement intégral.

5.2 Parcours collectif

Le client peut choisir entre les modalités de règlement suivantes :

- 100 % du montant total à l'inscription
- ou
- 50 % à l'inscription, puis deux échéances de 25 %, pour un montant total majoré de 3% de frais de gestion.

L'inscription est considérée comme ferme et définitive à compter du paiement du premier règlement.

5.3 Accompagnement individuel

Le règlement peut être effectué selon l'une des modalités suivantes :

- 100 % du montant à l'inscription,

ou

– 50% à l'inscription, puis deux échéances de 25% pour un montant total majoré de 3% de frais de gestion.

– 40% à l'inscription, puis trois échéances de 20% pour un montant total majoré de 5% de frais de gestion.

Le démarrage de l'accompagnement est conditionné au paiement du premier règlement.

5.4 défaut de paiement

Tout retard ou défaut de paiement entraîne la suspension immédiate de la prestation, sans que cela ne constitue une annulation du contrat.

Les sommes déjà versées restent acquises, sauf disposition contraire prévue par la loi.

Article 6 - Droit de rétractation

Conformément aux dispositions du code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans justification ni pénalité.

Toutefois, lorsque le client souhaite que la prestation débute avant l'expiration de ce délai, il reconnaît :

- demander expressément le démarrage immédiat,
- renoncer à son droit de rétractation une fois la prestation commencée.

Cette renonciation est formalisée par écrit.

Article 7 Annulation et remboursement

7.1 Annulation par le client

Toute inscription validée et payée engage le client.

Les programmes en ligne ne sont ni annulables ni remboursables une fois l'accès ouvert.

Les parcours collectifs ne sont pas remboursables après le démarrage, quelle qu'en soit la raison.

Les accompagnements individuels ne sont pas remboursables après la première séance.

7.2 Report de séance individuelle

Toute séance individuelle annulée moins de 48 heures avant la date prévue donne lieu à une pénalité de 50 euros TTC., sauf cas de force majeure dûment justifié.

Annexes aux Conditions Générales de Vente

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire par recommandé avec accusé de réception uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

Prénom et nom du Client

Adresse

Code postal - Ville

Annie Essbrok (Agnès Broc EI)

55, rue de l'Assomption

75016 Paris

À ..., le ...

Madame, Monsieur,

Le date figurant sur le bon de commande, j'ai signé votre bon de commande n° numéro du bon de commande concernant la prestation suivante : désignation de la prestation.

Conformément à l'article L. 221-18 du code de la consommation, j'exerce mon droit de rétractation.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir me restituer au plus vite et au plus tard dans les 14 jours suivant la réception de la présente, la somme de indiquez le montant de l'acompte versé à la commande euros que je vous ai versée lors de ma commande, ceci conformément aux dispositions de l'article L. 221-24 du code de la consommation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Signature